



Dossier OF-Fac-Gas-N081-2019-01 02
Le 12 juin 2019

Environnement et Changement climatique Canada
Division de l'évaluation environnementale
Région des Prairies et du Nord, Programme d'EE du Sud
123, rue Main, bureau 150
Winnipeg (Manitoba) R3C 4W2
Courriel : easouthpnr@ec.gc.ca

NOVA Gas Transmission Ltd. (« NGTL »)
Projet d'agrandissement du réseau principal à Edson (le « projet »)
Demande datée du 3 avril 2019
Effets possibles sur des espèces protégées par la *Loi sur les espèces en péril* (« LEP »)

Madame, Monsieur,

En application de la LEP, l'Office national de l'énergie informe par les présentes la ministre d'Environnement et Changement climatique Canada que le projet susmentionné, s'il est approuvé et construit, pourrait avoir des répercussions sur 15 espèces mentionnées à l'annexe 1 de cette loi ou sur leur habitat.

Les espèces en question sont les suivantes :

- Petite chauve-souris brune – espèce en voie de disparition
- Chauve-souris nordique – espèce en voie de disparition
- Hirondelle de rivage – espèce menacée
- Hirondelle rustique – espèce menacée
- Moucherolle à côtés olive – espèce menacée
- Grèbe esclavon – espèce préoccupante
- Grèbe élégant – espèce préoccupante
- Râle jaune – espèce préoccupante
- Hibou des marais – espèce préoccupante
- Faucon pèlerin – espèce préoccupante
- Quiscale rouilleux – espèce préoccupante
- Ours grizzli – espèce préoccupante
- Carcajou – espèce préoccupante
- Blaireau d'Amérique – espèce préoccupante
- Crapaud de l'Ouest – espèce préoccupante

.../2

Le 3 avril 2019, NGTL a présenté une demande à l'Office aux termes de l'article 52 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* afin d'obtenir l'autorisation de construire et d'exploiter le projet en Alberta. Le projet consiste en deux tronçons de gazoduc d'un diamètre extérieur de 1067 mm (42 po), ce qui comprend le tronçon Elk River de 40,2 km de long et le tronçon Alford Creek de 44,7 km de long, ainsi que les installations connexes. Le projet nécessiterait, pour l'emprise permanente et les aires de travail temporaires pendant la construction, l'acquisition de terrains d'une superficie pouvant atteindre 629 ha. Le projet se situe principalement sur des terres publiques en Alberta, sauf environ 20 ha de terres privées (tenure franche) pour le tronçon Alford Creek. NGTL propose de construire les deux tronçons de canalisation de novembre 2021 à avril 2022. Pour plus d'information sur le projet, on peut consulter le site Web de l'Office à l'adresse <https://apps.neb-one.gc.ca/REGDOCS/Élément/Afficher/3767348>.

Le projet est assujéti à l'exigence d'une évaluation environnementale en application de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*. Pour un complément d'information au sujet de cette évaluation, consultez le Registre canadien d'évaluation environnementale, numéro de référence 80173.

Si Environnement et Changement climatique Canada souhaite prendre part à l'audience de l'Office, il doit alors en faire la demande au moyen du formulaire en ligne prévu à cet effet, qui sera accessible à l'adresse www.neb-one.gc.ca/demandedeparticipation **du 10 juin au 5 juillet 2019 à 16 h (heure des Rocheuses)**.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au conseiller en processus responsable de ce dossier, au 1-800-899-1265.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La secrétaire de l'Office,

Original signé par L. George pour

Sheri Young

c. c. M. Daniel R.K. Wyman, NGTL, dan_wyman@transcanada.com